

### **Immeuble communal 8 chemin des Prés de Vaux - Location précaire au profit de SUPERIOR S.A.**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : La Société Anonyme SUPERIOR, représentée par M. Jean-Christophe MARESCHAL, Président du Conseil d'administration depuis septembre 1998 (et par ailleurs Président Général de MARESCHAL INDUSTRIES) souhaite regrouper ses activités sur le site des Prés de Vaux. En effet, cette entreprise comptant aujourd'hui 55 personnes, spécialisée dans la fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 95 MF, occupe un local de stockage rue Thomas Edison aux Tilleroyes.

Dans l'attente de la réalisation complète de ce programme de regroupement, il est envisagé de mettre à disposition, à titre précaire, de SUPERIOR SA, l'immeuble situé 8, chemin de Prés de Vaux, dès sa libération par FABRICOM. Cette société a en effet prévu de quitter fin décembre prochain le site des Prés de Vaux pour intégrer ses nouveaux locaux construits dans la Zone La Fayette.

La location précaire au profit de SUPERIOR pourrait intervenir aux conditions suivantes :

- location précaire d'une durée de 18 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, éventuellement reconductible ensuite de mois en mois, sachant que la durée totale du contrat ne pourrait excéder 23 mois,

- loyer annuel : 180 F HT/m<sup>2</sup>/an, conforme à l'estimation du service des Domaines de février 1999, la superficie louée étant de 2 485 m<sup>2</sup>. Ce loyer sera revalorisé au 1<sup>er</sup> janvier 2001 en fonction des variations de l'indice INSEE construction.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le bail précaire sur ces bases.

**«M. BOICHON** : La Société SUPERIOR dont aujourd'hui le propriétaire est MARESCHAL INDUSTRIES occupe actuellement un local de stockage rue Thomas Edison aux Tilleroyes. Ce local de stockage vient d'être racheté par les Transports JEANTET qui vont y établir une base logistique. Il nous fallait donc trouver de nouveaux locaux pour la Société SUPERIOR et nous avons la possibilité de leur offrir un local situé chemin des Prés de Vaux qui nous sert d'opération tiroir à chaque fois que cela peut se faire. Ce local tiroir est occupé actuellement par la Société FABRICOM qui va le libérer puisqu'elle va inaugurer sa nouvelle usine au Parc La Fayette fin d'année, début d'année prochaine. Nous aurons la possibilité de transférer l'activité qui est actuellement rue Thomas Edison sur l'immeuble situé chemin des Prés de Vaux, au bénéfice de la Société SUPERIOR qui elle-même, par l'intermédiaire de MARESCHAL INDUSTRIES, envisage de regrouper l'ensemble de ses activités sur les Prés de Vaux mais on en parlera peut-être tout à l'heure lorsque l'on abordera le dossier des Prés de Vaux».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition qui lui est soumise.

*Récépissé préfectoral du 24 décembre 1999.*